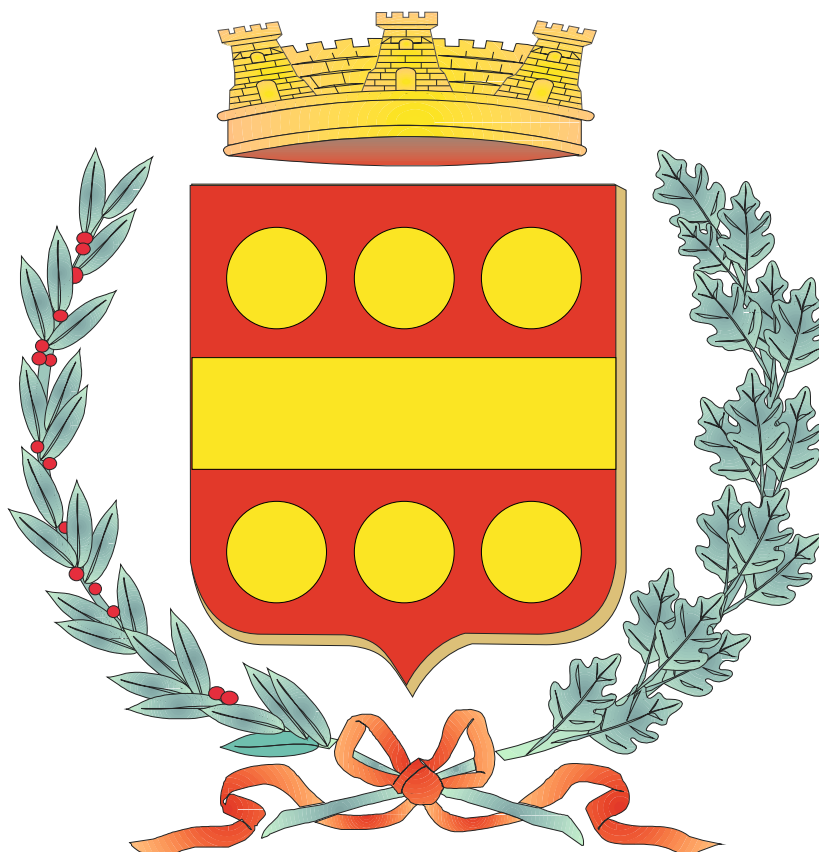


Michel MAUGUIN

GOUESNOU

Son passé héraldique



28/12/2016

Modifié p.4 - le 06-02-2022

Note : À chaque nouvelle découverte, ce document évolue, le choix d'une édition au format PDF le permet.

Se référer à la date inscrite au bas de la couverture.

Avant-propos

Ce document montre la richesse héraldique ornant les édifices religieux ou profanes sous l'Ancien Régime. Ces signes et intersignes affichaient l'influence des seigneurs selon une hiérarchie et un ordre social détenus par la noblesse et le clergé. La Révolution a effacé brutalement ce passé sans faire de relevé de l'existant, ces informations font défaut pour une bonne compréhension l'ensemble des règles régissant un passé pas si lointain. Les armoiries peuvent s'avérer précieuses en archéologie elles permettent de dater certains édifices ou objets du patrimoine.

Actuellement ce qui reste de visible est souvent mutilé à la Révolution ou pendant les guerres de religion, les rescapées se dégradent lentement mais inexorablement par l'érosion.

Sommaire

Première partie du procès-verbal : Démarche et mise en place d'une commission.....	p 1
Deuxième partie du procès-verbal : Le relevé des prééminences.....	p 3
Troisième partie du procès-verbal : Les réalisations futures.....	p 12
La dalle funéraire de Guillaume Touronce.....	p 14
Plan supposé de l'église de Gouesnou en 1607.....	p 15
Les écussons visibles dans l'enceinte de l'enclos paroissiale en 2016.....	p 16
À l'intérieur de l'église.....	p 16
Sur les murs extérieurs de l'église.....	p 18
Armoiries dans le cimetière.....	p 19
Autres écus armoriés à l'extérieur de l'enclos paroissial.....	p 22
La fontaine.....	p 23
Le manoir de Mesléan.....	p 24

Les armoiries de l'ancienne église de Gouesnou.

D'après une copie du procès-verbal¹ de prééminences du 7 Janvier 1607, avant l'agrandissement de l'église paroissiale de Goueznou par les paroissiens.

La première partie décrit la démarche et la mise en place d'une commission participant et veillant aux respects de la procédure.

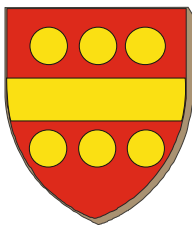
- « *Tangui Penfentenyou escuyer sieur de Kermorvan conseiller du roy et son sénéchal en la cour de Saint-Renan Brest sçavoir faisons que noble vénérable personne Messire Guillaume Touronce prêtre recteur de la paroisse de Saint-Gouesnou nous seroit venu trouver au lieu de Kermorvan, où nous faisons nostre continuelle résidence le dernier jour de Novembre l'an mil six cent six lequel nous auroit remonstré que les paroissiens du dit Saint-Gouesnou tant nobles que partables auraient délibéré de desmolir le corps cœur de la dite église pour l'agrandir et la rédiffier d'une autre façon, ce qu'ils n'ont voulu faire que préalablement estat ne soit fait de la dite église et des preminences y estant a présent, nous suppliants humblement d'y vouloir condescendre jusques au dit Saint-Goueznou pour faire les estats, a quoi inclinant l'aurions advisé d'avertir ses paroissiens tant nobles que partables et tous prétendans interest en la démolition de la dite église et dites préminances tant prosne faisant que les advis particuliers de s'y trouver a heure de grande messe en la dite église du dit Saint-Gouesnou au dimanche septième de Janvier prochain en suyvant au quel lieu et heure aurions donné assignation de nous trouver et à la dite fin serions partis exprès du dit lieu de Kermorvan distant du dit Saint-Gouesnou de cinq lieues, où arrivé le samedy sixième jour du dit mois de Janvier et le landemain septième du dit Janvier l'an mil six cent sept nous nous serions rendus au dit Saint-Gouesnou ensemble Messire François le Jar escuyer sieur de Chevdu Bois procureur du roy de la dite cour, aussi mandé exprès, et ayant en notre compagnie Messire Mathieu le Barzic commis au greff de la dite cour pris pour advocat et nous estant transporté en la dite église paroissiale du dit Saint-Gouesnou a heure de la grande messe dite le dit jour et célébrée par le sieur Touronce recteur susdit. Et ayant le dit sieur Recteur fait entendre a ses paroissiens présent faisant, le sujet de nostre commission ont comparus : maistre Yves Gouzellon escuyer sieur de Keryvant procureur fiscal de Révérend Père en Dieu Messire Rolland de Neufville evesque de Léon en la dite cour et jurisdiction de Saint-Goueznou, noble puissante dame Mauricette de Goullanou dame vicomtesse de Coetquenau douairière de Plæuc curatrice de haut et puissant Messire Sebastien de Plæuc son fils baron de Guergorlay seigneur de Plæuc Tymeur le Brignou y demeurant à présent au château du Brignou paroisse de Plouvien, damoiselle Jullienne Penannech femme et compagne épouse de noble puissant François Rioualen sa procuratrice spéciale sieur et dame de Meslean et noble homme Jan Rioualan sieur du Froutyven douairin du dit sieur de Meslean et son présomptif héritier et noble et faisant aussi pour les sieurs de Meslean en promettant tant la dite dame de Meslean demeurant au dit lieu de Meslean paroisse de Saint-Gouesnou que le dit sieur du Frou tyven demeurant au lieu de Lanousouarn paroisse de Plouenan sous obligation de leurs biens que le sieur de Meslean a présent malade aura agréable ce qui fait sera en la présente assemblée et qu'il ne viendra jamais en contre, damoiselle Françoise Simon dame douairière de Kergroas curatrice de noble homme François Gouzellon son fils aîné sieur du dit lieu de Kergroas demeurant au lieu de Kergroas en la paroisse de Saint-Gouesnou, François Courtois escuyer sieur de Lezevet demeurant en la paroisse de Ploumoguier et François Denis escuyer sieur du Bois y demeurant en la paroisse de Saint-Gouesnou et les paroissiens contributifs a fouage de la dite paroisse sçavoir François Guimarch, François Helary, Mathias Jestin, Gilles le Tartu, Michel le Dreau, René le Beuf, Yves Gestin, Vincent*

¹ Chanoines Jean-Marie Abgrall et Paul Peyron, "[Notices sur les paroisses] Gouesnou", Bulletin de la commission diocésaine d'histoire et d'archéologie, Quimper, 10e année, 1910, p. 229-248

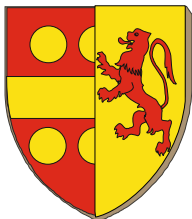
Migadel, Yvon Gueguen, Jacques Pondaven, Yvon le Tous, Rolland Cloarec, Guillaume le Guell et Jean Mao fabrique de la dite église, Guillaume Floch procureur terrien en la dite paroisse pour l'an passé, Yvon le Guen choisi ce jour a procureur pour la dite paroisse et plusieurs autres paroissiens contributifs, lesquels nobles et partables ayant conféré de leurs communes affaires qui après meure délibération consentent le demolissement du chœur chanceau de la dite église parce qu'elle est trop petite et trop basse, afin d'y faire un autre bastiment suyvant le dessein fait par Yvon Jacq maistre maçon en tirer le portrait par Maistre Goulven Lestobec peintre présent aussi en leurs personnes et nous ont requis de faire estat des préminances et armoiries qui sont à présent en bosse des vitres de la dite église et de leur dit dessein nouveau afin de conserver son droit à chacun et obvier aux abus qui pouroint survenir à cause du dit changement, ce que leur avons accordé et permis d'y procéder après la grande messe.»

La deuxième partie est consacrée au relevé des prééminences

« Icelle finie et achevée avons en présence des dits procureur du roy procureur fiscal tous les susdits nommés nobles et partables procédé à faire le dit estat comme ensuit et avons commencé par le dedans de la dite église par la grande et maitresse vitre du pignon oriental estant au-devant du grand autel laquelle consiste en quatre panelles et une rose au-dessus de sept soufflets, au plus haut soufflet à la représentation l'image de M. Saint-Goueznou et aux autres soufflets et corniches (ajours ou écoinçons) au-dessous neuf écussons sçavoir aux deux prochains soufflets du dit image deux écussons l'un devers le Septentrion ou Evangile portant les armes pleines du Brignou qui sont de gueule a six besant et une fiff [fasce] d'or

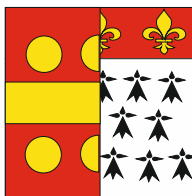


Le seigneur du Brignou (Breignou de Bourg-Blanc) porte le nom de Saint-Goueznou, *alias* Langoueznou lieu d'un ancien établissement monastique fondé au VI^e siècle par saint Goueznou. Dans le Léon d'autres familles portent des armoiries semblables ou approchantes tel : Le Borgne, Helleau ou Portzmoguer, ramage de Malestroit, il est possible qu'il ait des liens de parentés anciens bien difficile à démontrer.



« et l'autre devers le Midy ou du côté de l'Epistre portant les armes du Brignou en alliances les armes du Pont qui sont d'or a un lion de gueule»

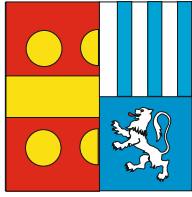
Il s'agit de l'alliance d'Yvon de Saint-Goueznou avec Marguerite du Pont-L'Abbé vers 1450



« et au-dessous du dit écusson devers le septentrional deux autres écussons et deux autres soufflets prochain, l'un portant les armes du Brignou en alliances les armes du Quellenec qui sont une banière quarrée d'argent semée d'hermines ayant un chef de gueule semé de trois fleurs de lys d'or »

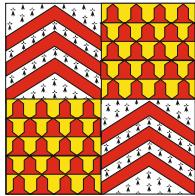
Cette alliance est-ce celle d'Hervé de Saint-Goueznou avec N. du Quellenec ?

« et l'autre ayant les armes du Brignou en alliances les armes de Tyvarlen qui sont d'argent a trois pales d'azur et au-dessous azur et un lyon d'argent.»



La maison de Tivarlen est propriété de Rosmadec par le mariage vers 1383 de Jean I^{er} avec Alix de Tivarlen, laquelle apporte la seigneurie de Pont-Croix grâce à son ancêtre Marie de Pont-Croix, une héritière, blasonnant *d'azur au lion d'argent*, ayant épousé le s^r de Tivarlen.

- « Et en deux panelles au-dessous des trois ecussons y a deux représentations, l'une qui est prochaine du milieu de la dite vitre portant les armes de Plœuc qui sont d'argent avec trois cheffrons de gueule semé d'hermines en ecartelet avec les armes de la baronie de Guergorlay qui sont des veres d'or gueulle l'un contre l'autre »

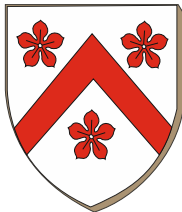


Les armoiries de Ploëuc est le résultat d'un contrat de mariage où l'héritière Jeanne de Ploëuc épouse, vers 1292, Tanguy un cadet de Kergorlay, à condition que les enfants du couple portent le nom de Ploëuc.

« l'autre représentation devers le Septentrion portant les armes de Plœuc Guergorlay [Kergorlay] en alliances les armes du Brignou et au-dessous du dit ecusson du Brignou »



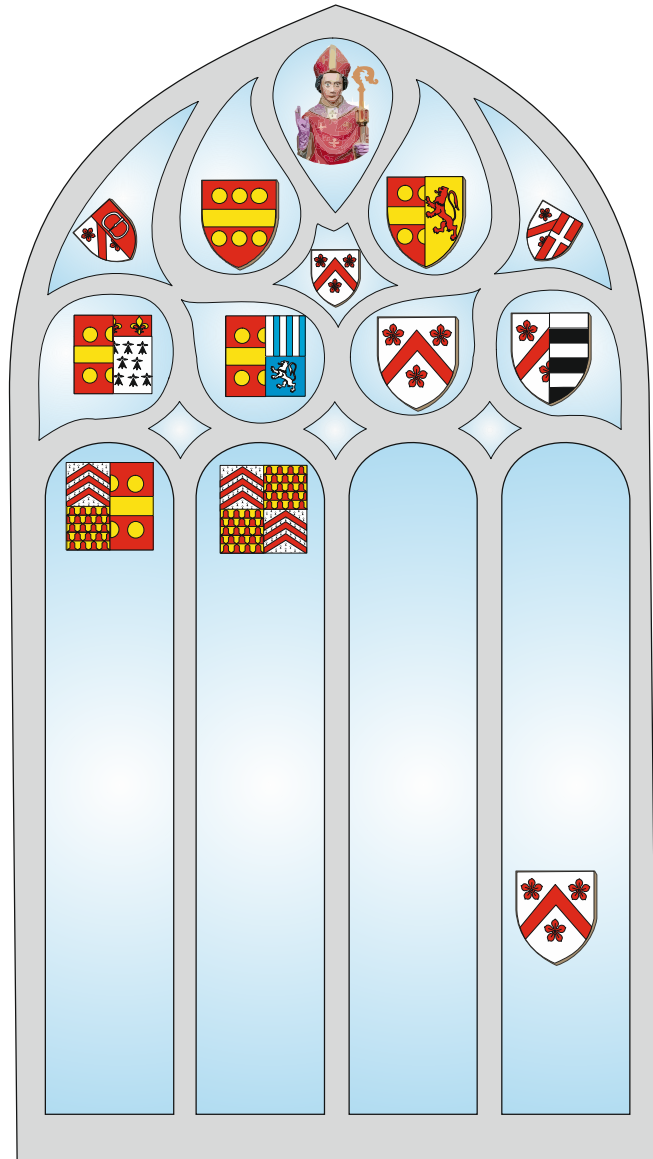
Charles de Ploëuc épouse vers 1548, Marie de Saint-Goueznou, héritière du Breignou.



« avec les alliances du Pont devers le Midy, y a deux soufflets l'un vers le milieu de la vitre portant les armes pleines de Mesleau² qui sont d'argent à trois roses et un chiffre [chevron] de gueulle l'autre vers le Midy portant les armes de Mesleau en alliances les armes de Kergroazes³ qui sont d'argent à trois fusées [fascés] de sable »



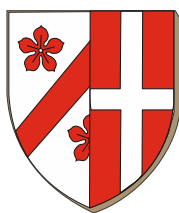
Jehan Rivoalen convole vers 1440 avec Marie de Kergroadez, fille de Robert III et d'Ysabeau du Quélenec.



Essai de reconstitution du grand vitrail oriental

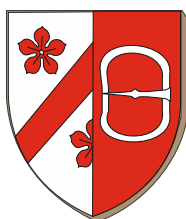
² Rivoalen de Mesleau en Gouesnou.

³ De Kergroadez, blasonnant *fascé d'argent et de sable*.



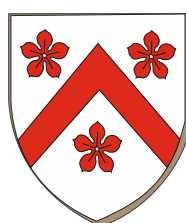
« et en l'une des corniches a droit au-dessous des armes du Brignou avec l'alliance du Pont sont les armes de Meslean avec les armes de Kermorvan Jourdren en alliance qui sont de gueule a une croix d'argent »

L'écusson de cette alliance semble inconnu malgré les noms cités, son emplacement peut indiquer une mise en place assez tardive, tout comme le suivant. Il probable qu'il s'agisse de la famille Le Deauguer⁴ de Plougouvelin.

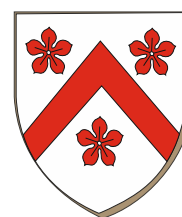


« et en l'autre corniche [ajours] devers le Midy [erreur, emplacement déjà occupé, je le place à l'opposé qui est libre] sont les armes de Meslean avec les armes de Kersauson en alliance qui sont de gueule a une boucle d'argent. »

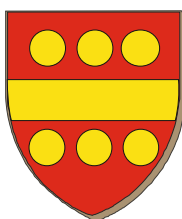
François Rivoalen marié vers 1550 à Gilette de Kersauson, fille de François et d'Isabelle du Dresnay.



Et en la rose au milieu droit au-dessous dudit image de Saint Gouesnou et au-dessous des deux panelles du milieu sont les armes pleines de Meslean avec un aisle [?] que le dit sieur du Froutyven et dame de Meslean ont aussi dit appartenir au dit sieur de Meslean en la dite costiere aussi être mise, à cause d'une fille de la dite maison de Meslean en son tems abbesse de Hennebont ou y a et y a en la quatrième pannelle devers le Midy une représentation portant les armes pleines de Meslean »



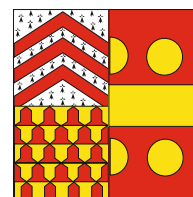
La description de ce vitrail est difficilement exploitable, est-ce le fait qu'un maçon et un peintre soient choisis pour ce travail de précision ou c'est le copiste qui ne maîtrise pas les termes héraldiques ? Le terme de rose, ici, désigne la partie haute du vitrail composée de soufflets, lesquels deviennent aussi « panelles » dans le texte. Les propriétaires des écussons sont désignés par un toponyme de manoir ou seigneurie. Le défaut de cette désignation est que les noms des propriétaires changent au fil des siècles.



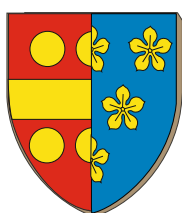
« et en l'arcade qui cerne le cœur devers le Septentrion »

L'arcade est un enfeu de la famille de Saint-Gouesnou, une sorte de caveau familial aménagé dans un mur.

« sont au-dessus et au haut du dit arc près le grand autel en pierre en bosse les armes du Brignou et au-dessous un tumbé élevé armoyé au-dessus des armes de Plœuc et Guergorlay en alliances les armes du Brignou »



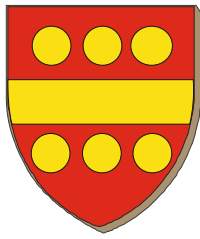
Charles de Plœuc et Marie de Saint-Gouesnou, héritière du Breignou.



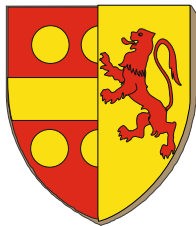
« au bout susain des armes du Brignou en des quintefeuilles en alliance »

Cet écu correspond à l'alliance vers 1520 de François de Saint-Gouesnou avec Adélice de La Forest de Plougasnou.

⁴ <http://www.lanildut.fr/histoire/Histolanc36.html>

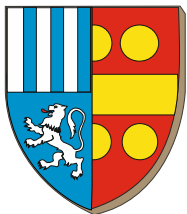


« et au bout susain les armes plaines du Brignou et au coté devers le septentrional les armes du Brignou ayant en alliances les armes du Pont »

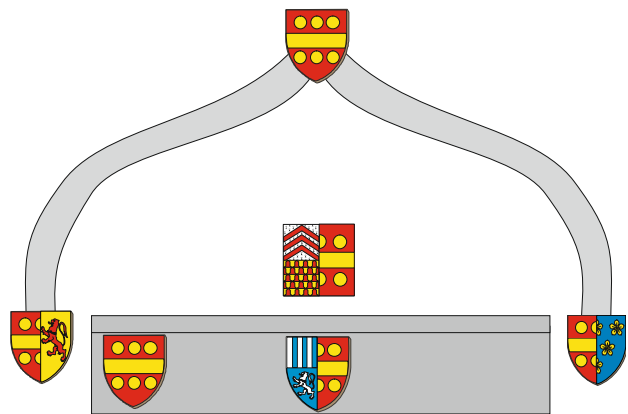


Yvon de Saint-Gouesnou et Marguerite du Pont-L'Abbé.

- « et du coté du cœur les armes de Tyvarlan en alliance avec les Brignou »

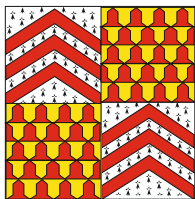


Un autre Yvon de Saint-Gouesnou et Jeanne de Rosmadec, si les armes de Rosmadec sont au premier quartier et son époux en second, c'est que la dame est issue d'une famille plus importante dans la hiérarchie nobiliaire.

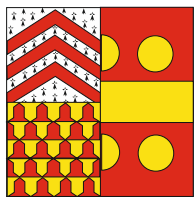


Enfeu, sépulture maçonnée dans les murs des anciennes églises, quelquefois un gisant est sculpté sur le couvercle de la tombe.

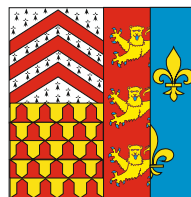
La chapelle du Breignou dans le transept nord



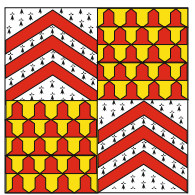
« et de l'autre coté de la dite tumbé devers le Septentrion est la chapelle du Breignou ayant un autel et au devant icelui une fenestre composée de trois panelles et une rose au dessus de trois soufflets, au plus haut soufflet sont les armes de Plæuc et Guergorlay en escartele »



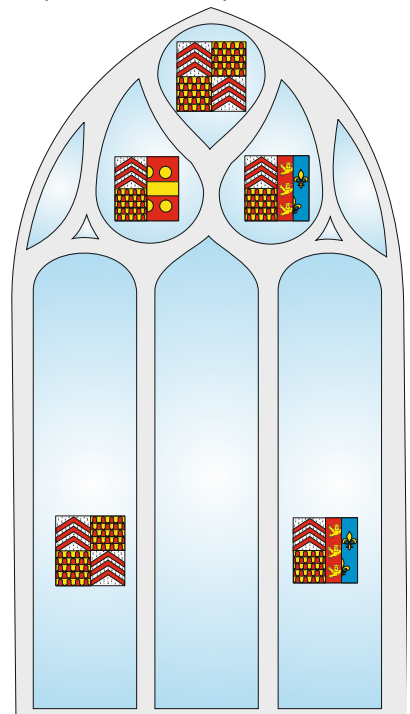
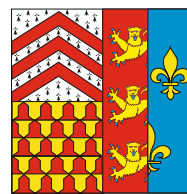
« en l'autre devers le Septentrion les armes de Plæuc et Guergorlay avec les armes du Brignou en alliances et en l'autre les armes de Plæuc et



Guergorlay en alliances les armes de Goulaine qui sont de gueule a trois léopards dor avec une fleur de lys en abyme et au bas de la panelle devers Septentrion y a une représentation portant les armes de Plæuc et Guergorlay



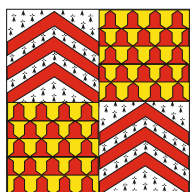
en escartele et en l'autre devers le Midy autre représentation portant les armes de Plæuc avec les armes de Goulaine en alliance »



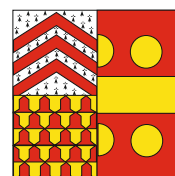
Fenêtre de l'union de Vincent de Ploec et Mauricette de Goulaine

Le contenu de cette fenestre représente le mariage de Vincent de Ploec seigneur de Timeur et du Breignou avec la dame Mauricette de Goulaine Gravin de Coëtquénan vers 1570. Une image classique de l'événement est représentée dans les panneaux par la

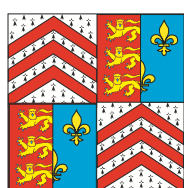
présence à gauche du seigneur agenouillé face à la dame dans la même position, un de leurs vêtements est orné des armoiries de leur famille respective. Debout, se tiennent les prêtres procédant à l'union du couple sous la protection probablement de saint Goueznou ou de saint Vincent.



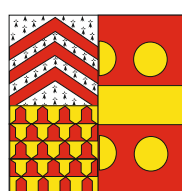
« et devers le Septentrion y a en la chapelle, autre fenestre composée de deux pannellès et une rose et en la dite rose sont les armes de Plœuc de Guergorlay et ecartellet »



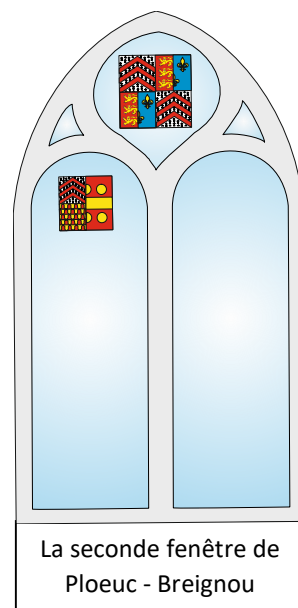
« au dessous y a une voûte [enfeu] et au haut dicelle en bosse en pierre les armes de Plœuc et Guergorlay en alliance les armes du Brignou et sous la dite voûte y a un escabeau de plus bas en la vitre »



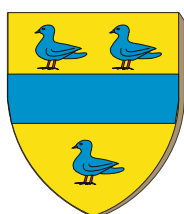
« et en la muraille du Septentrion et en l'endroit du second arc y a une fenestre et deux panelles et une rose la dite rose portant un ecusson des armes de Plœuc et Goulaine en écartelé et en la panelle vers l'occident autre écusson



portant les armes de Plœuc et Guergorlay en alliances les armes du Brignou et une voute au-dessous non armoyé et neanmoins reconnu de tous appartenir à la dite dame de Plœuc ; et vis à vis à costé sous le second arc et devant l'autel de Saint Goulven y a un escabeau de trois pieds et demy de largeur et quatre de longueur appartenant à la dame de Plœuc »



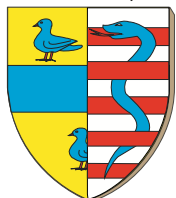
La seconde fenêtre de Ploec - Breignou



L'escabeau de la dame de Ploec est un banc seigneurial de 1m 15 x 1m 32, même objet pour la dame de Kergroas.

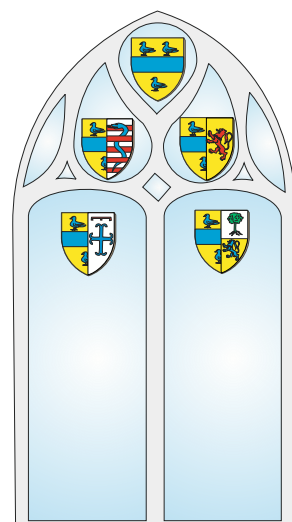
« et joignant au-dessous autre escabeau appartenant à la dame de Kergroas et vis à vis à la dite muraille devers le Septentrion autre fenestre composé de deux panelles et une rose de trois soufflets ; en la plus haute sont les armes de Kergroas [Gouzillon] qui sont d'or a trois coloumps [colombes] et une fiff [fascie] d'azur »

Les Gouzillon de Kergroas sont probablement issus d'une branche cadette de cette famille, dont la généalogie est mal connue. Sur quatre écussons, seule l'alliance d'Yves Gouzillon-Aliénor de Kermorvan de Keruzou est répertoriée.

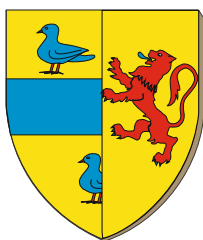


« en la rose devers l'occident les armes de Kergroas avec les armes de Gazret, qui sont cinq grenelles (burelles) de gueules et un lézard a travers [couleuvre] »

La famille Gazret est inconnue des armoriaux, par contre celle de Kernazret est bien réelle, un écusson d'alliance avec de Gouzillon était visible autrefois dans l'église Saint-Michel de Lesneven⁵

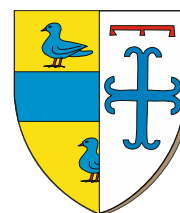


⁵ J. MIORCEC DE KERDANET, *Lesneven, églises Saint Michel et Notre-Dame, inventaires 1754-1772*, 2006, p 44-3

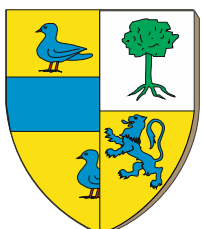


« et en l'autre rose devers le Midy les armes de Kergroas [de Gouzillon] en alliances les armes du Tromeur qui sont dor en un lion de gueule »

Seigneurie du Tromeur est située en la paroisse de Bohars



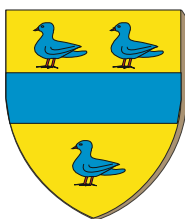
« et en la dite pannelle devers Occident les armes de Kergroas en alliance les armes de Keruzou [Kermorvan] qui sont d'argent a un nillé d'azur avec un lambeau de gueule »



Yves Gouzillon, écuyer, fils de Prigent Gouzillon et d'Isabelle du Val, marié à Agénor ou Aliénor de Kermorvan, le 8 Octobre 1528.

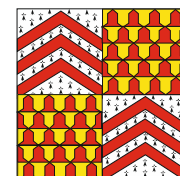
« au-dessus est en l'autre pannelle les armes de Kergroas et en alliance argent et un arbre de sinople avec les Carman »

Cette alliance Gouzillon–Carman est inconnue.

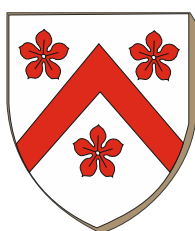


« et au-dessous les fenestre une voûte [enfeu] ayant au haut d'icelle en pierre en bosse les armes de Kergroas et au bas de la dite voûte y a un escabeau appartenant à la dite dame de Kergroas »

« et contre la muraille au dedans du cœur y a une lisière parsemée des armes de Plæuc laquelle a esté mise lors du décès du dernier seigneur et plus bas au côté septentrional au-dessous du portique y a une autre fenestre a présent bouchée que la dite dame de Plæuc dit lui appartenir »

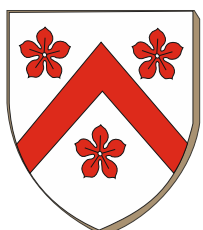


Le relevé des prééminences se poursuit côté sud de l'église



« Au haut du premier arc près le grand autel du costé du Midy et au milieu du dit arc sont en pierre en bosse les armes pleines de Meslean en blason »

Les Rivoalen de Mesléan sont comme les Saint-Goueznou, les tombes sont au plus près de l'autel, c'est-à-dire au plus près de Dieu.

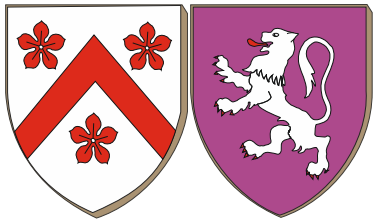


« et dessous cernant le cœur y a une pierre tombale pierre de kersanton armoyée dessus de deux ecussons, lun portant les armes plaines de Meslean l'autre les armes de Meslean et du Froutyven [Jourdren] et ecartelé qui sont sable a une bude et un dart demy argent » [de sable à une bande ondée d'argent côtoyée de 2 fers de lance d'argent]



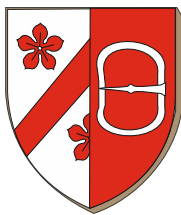
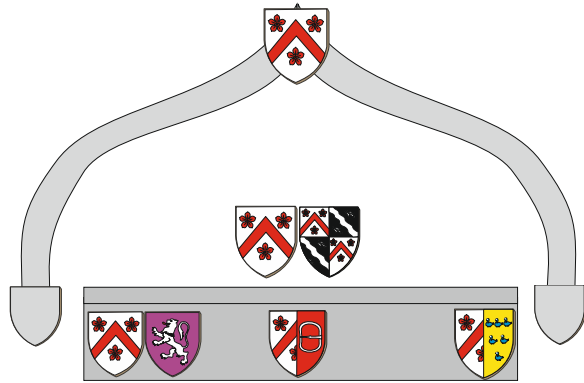
Yvon Rivoalen, fils de Jean et Marie de Kergroadez, marié en 1479 à Catherine Jourdren du Froutyven.

« et au bout susain les armes plaines de Meslean en alliance les armes de Kerandraouff [de Kerouzéré de Kerandraon] qui sont ... [pourpre] a un lion d'argent »



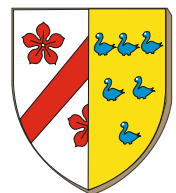
François Rivoalen marié en seconde nocces à Marie de Kersauzon fille de François et Catherine de

Kerouzéré, cette dernière est la demi-sœur de Gillette de Kersauzon issue du premier mariage de François avec Isabelle du Dresnay. L'écusson Kerouzéré est probablement là pour différencier les deux sœurs.



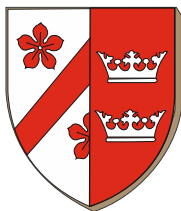
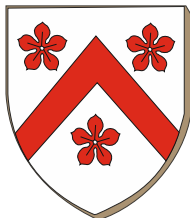
« et autre écusson devers le cœur portant les armes de Meslean avec les armes de Kersauzon en alliance »

Premier mariage de François Rivoalen avec Gillette de Kersauzon, fille de François de Kersauzon et d'Isabelle du Dresnay.



« et autre devers le Midy portant les armes de Meslean en alliance les armes de Rambouch [Le Moine] qui sont d'or a six colombes [ou merlettes] d'azur »

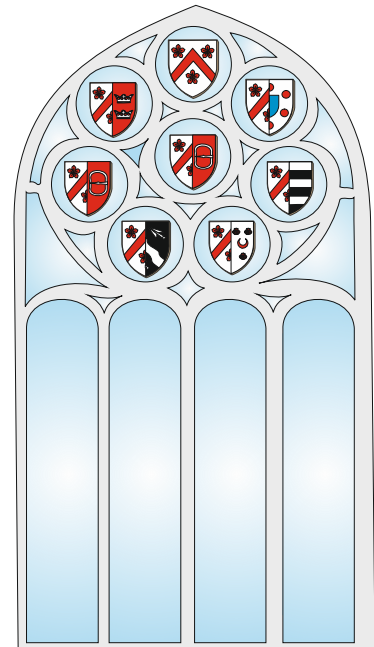
Jean Rivoalen, né vers 1480, fils Yvon Rivoalen Catherine Jourdren, marié vers 1504 à Anne le Moine⁶ de Ramblouc'h ou Ranvlouc'h en Plougoulm.



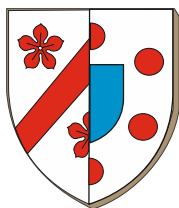
« et de l'autre [côté] de la dite tombe du cœur devers le Midy ou l'Epistre, est la chapelle de Meslean et joignant icelle tombe un accouoir devant l'autel au pignon oriental d'icelle chapelle »

« y a une fenestre composée de quatre panelles portant en représentation la vie de M. Saint-Jehan et au-dessus de la rose y a huit écussons au plus haut sont les armes plaines de Meslean [Rivoalen] au prochain au-dessous en le Septentrion sont les armes de Meslean en alliances les armes du Fournevet qui sont de gueulle à deux couronnes d'argent »

Ce Fournevet doit correspondre à Fourneuf ou Bourgneuf en Gouesnou, ce lieu était le domaine de la famille Courtois, ce blason aux deux couronnes n'est pas le sien, il est inconnu des armoriaux. En Léon il n'y a que les Philippes en Plouvien pour blasonner d'azur à trois couronnes d'or, il y aurait-il un lien ?



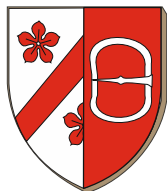
⁶ <https://www.geni.com/people/Jeanne-Rivoalen/600000009301604255>



« et en l'autre du costé du midy les armes de Meslean en alliance les armes de Penannech [Lannuzouarn] qui sont d'argent a six besans de gueule ayant un écusson d'azur »

L'alliance de Jérôme Rivoalen avec Isabelle Lanuzouarn le 22 août 1576.

« aux deux autres devers le Septentrion sont les armes de Meslean avec en alliance de Kersauson »



Les alliances de François Rivoalen avec Gillette et Marie de Kersauson.

« l'un et l'autre Meslean avec les armes de Kergroazes en alliance »

Jehan Rivoalen marié en 1440 à Marie de Kergroadez, fille de Robert III et d'Anne du Chastel.



« et en l'un des deux autres escussions et Midi sçavoir, au plus proche du milieu de la dite vitre les armes de Meslean et en alliance les armes du Froutyven »

Yvon Rivoalen, fils de Jean et Marie de Kergroadez, marié en 1479 à Catherine Jourden du Froutyven.

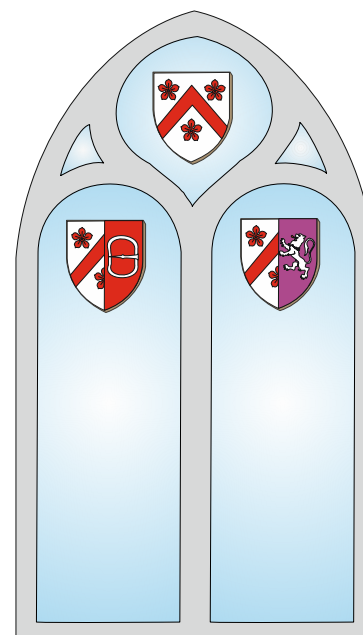
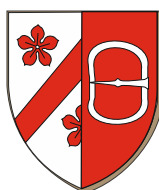


« et en l'autre les armes de Meslean et en alliance les armes de Trevigner qui sont argent a trois coquilles et un croissant de gueules »

Est-ce une seconde représentation de l'alliance de Jean Rivoalen et d'Anne le Moine de Ranvlouc'h⁷ ?



« et en la muraille devers le Midy y a autre fenestre de deux panelles et une rose au-dessus, en la dite rose y a un écusson portant les armes pleines de Meslean avec les armes de Kersauson en alliance et en l'autre panelle devers Occident autre écusson portant les armes de Meslean avec les armes de Kerandraon [de Kerouzéré] en alliance »



Fenêtre dédiée aux alliances de François Rivoalen avec Gillette et Marie de Kersauson. Gillette est née du premier lit de son père, François de Kersauson avec Isabelle du Dresnay et Marie du second lit avec Catherine de Kerouzéré. Dans la fenêtré sont placées les armes de la mère de Marie, probablement pour bien différencier les deux épouses issues du même père.

⁷ P. POTIER DE COURCY : Le Moine de Ranvlouc'h porte d'argent à 3 coquilles de gueules, un croissant de même en abyme (Sceau 1378) ; alias : d'or à six merlettes d'azur (D'après Guy LE BORGNE).

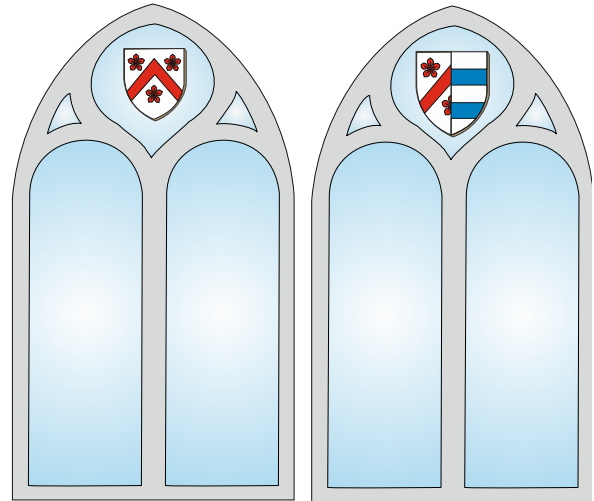


« et au-dessous y a une voûte et au haut d'icelle un écusson en pierre en bosse portant les armes pleines de Mesleau et en la dite voûte un escabeau et au-dessous du second arc devant l'image de saint Pierre y a deux escabeaux appartenans

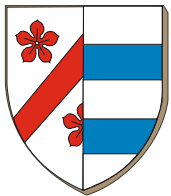
au sieur de Mesleau »



« et vis à vis en la muraille devers le Midy deux fenestres : la plus haute composée de deux panelles en une rose et en la rose sont les armes plaines de Mesleau »

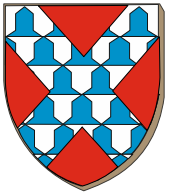


« et au-dessous y a une voûte et au haut dicelle un écusson en pierre en bosse portant les armes plaines de Mesleau »



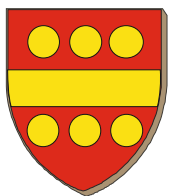
« et au-dessous la dite voûte un escabeau, et l'autre fenestre plus bas composée aussi de deux panelles a une rose et la dite rose portant les armes de Mesleau avec les armes de Kergroazes en alliance qui sont d'argent a deux turces [fascés] d'azur »

Il semble douteux qu'il s'agisse des armes de Kergroadez, le descriptif correspond plus à l'alliance de Jan Rivoalen de Mesléan avec Marguerite Barbier de Lescoët, mariés avant 1600. Quant à l'émail d'azur est-il réel ou est-ce du noir pas très net ? Les armes connues de la maison Barbier sont d'argent à deux fascés de sable (noire)

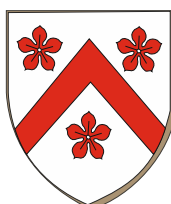
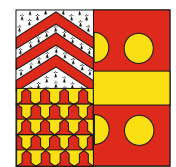


« et plus bas au dit pignon méridional y a une fenestre vis à vis du fond baptismal à présent non armoyé, que la dame de Mesleau a dit lui appartenir, et y a en chacune des chapelles du Brignou et Mesleau une porte pour entrer du cimetière dans les dites chapelles et au bas de l'église sous la tour y a deux panelles vitré et non armoyé d'aucunes armes- mais la dite dame de Plœuc dit y avoir droit et d'y mettre ses armes lesquelles elles estoient, auparavant la démolition de la tour de la dite église ; et a fait sommer sortir de la dite église et fait le tour d'icelle commencé par le bas d'icelle et en la tour sont les armes du dit seigneur Evêque qui sont [de gueules à] un saulthouer [sautoir] d'argent semé de caripanes [clochettes] d'azur en pierre en bosse, sans aucun arms »

Rolland Neuville, abbé de Montfort en 1551 et évêque de Léon de 1562 à 1613, blasonnait de gueules au sautoir de vair.



« et en la muraille devers le Septentrion ; au bas de la fenestre de la dite chapelle du Brignou y a un écusson en pierre en bosse portant les armes du Brignou et pareil écusson au pignon oriental de la dite chapelle une lizière au dehors icelle chapelle du Breignou, la dite lizière continue au pignon oriental de la dite église avec les armes en alliances de Plœuc sans autre écusson en pierre en bosse »



« et au haut du pignon oriental de la dite chapelle de Mesleau y a aussi un écusson en pierre en bosse portant les armes plaines de Mesleau »

Fin de l'inventaire des prééminences.

Troisième partie : La suite explique les réalisations futures.

- *« et ce fait comme devant ont les dits procureur du roy procureur du dit seigneur Évêque et les nobles et portables consenti le démolissement de la dite église entièrement pour la rebattir, aggrandir et hausser, à commencer par le haut bout du cœur au premier tems convenable, en la forme aux conditions ci-après, que le cœur sera composé de deux ares de chacun costé chacun arc contenant pied vuide, et au haut du premier arc devers le Septentrion seront mis les armes du Brignou en pierre en bosse sous chacune arcade pied de hauteur, au dessous du dit arc remis ladite tombe en la forme qu'elle est a présent avec les armes en alliances de Plæuc du Brignou, et en l'autre arc visa vis du costé du Midy seront remis au haut d'icelui en bosse les armes de Meslean avec la dite tombe en pierre de kersanton armoyé comme devant des armes de Meslean et ses alliances, que le haut du cœur et le pignon oriental sera fait en forme ovale de donner aux lanternes composées de trois grandes fenestres chacune de trois panelles sçavoir : lune au milieu laquelle aura une rose au dessus des dites panelles qui sera de cinq soufflets au plus haut desquels sera remis l'image de M. Saint Gouesnou et au dessus de son chef les armes de France, et les deux autres soufflets au dessous en la pannelle devers le Septentrion seront a la dite dame de Plæuc au dit nom, et aussi le plus [bas] soufflet devers le Midy et prochain sous le dit image y seront remis les armes de Plæuc et Brignou avec telles alliances quil plaira la dite dame et l'autre soufflet et pannelle au dessous devers le Midy demeureront au sieur de Meslean et y seront pareillement remis ses armes, et le haut de la pannelle du milieu apartiendra aussi au sieur Meslean pour y mettre un seul ecusson de ses armes avec la crosse comme il est a présent, et au dessous droit au milieu de la dite pannelle la dite dame de Kergroas au dit nom auroit aussi un seul ecusson o la permission de la dite dame de Plæuc et du dit sieur de Meslean et aura la dite dame de Plæuc deux représentations en la dite grande vitre comme elle avoit et le dit sieur de Meslean une ; dans l'autre fenestre du donnant devers le Septentrion sera pareillement fait de trois panelles et cinq soufflets laquelle appartient en entier a la dite dame de Plæuc, et l'autre de l'autre costé devers le Midy sera de même façon et appartient en entier au sieur de Meslean et de chacun costé du cœur y aura une vitre pour une chapelle o croisée au haut et chacun vitre y aura autel, au dessus une fenestre en chacune chapelle, autre autel et fenestre au pignon septentrional merydional armoye par dehors en bosse ; et au dessous des dites fenestres devers le Septentrion et Mydy y aura en chacune chapelle une voûte au haut desquelles y aura aussi un ecusson en pierre et appartient la dite chapelle devers le Septentrion depuis le cœur et le bas pignon occidental dicelle et en droit ligne du dit pignon jusqu'au cœur entièrement, a la dite dame de Plæuc et y seront ses armes remis tant en bosse que en fenestre ; et seront chacune des dites chapelles de huit pieds hors la vitre et a chacun y aura une porte pour entrer et sortir au cymitiere ; et l'endroit qui sera entre le bas pignon de la dite chapelle du Brignou jusque au cœur au dessous du second arc jusques au dernier pillier du dit second arc contenant douze pieds de quarré, sera et appartient aussi en entier a la dite dame de Kergroas et pourra y mettre tombe et escabeaux tant près le pignon septentrional que joignant le dit pillier, sans entrer au cœur ny en la dite chapelle du Brignou ; et au dit pignon sera faite une fenestre, au dessous une voûte lesquelles pareillement appartient a la dite dame de Kergroas et y seront les armes pareillement remis tant en bosse que vitre; et la dite chapelle devers le Mydy bastie comme devant jusqu'au dernier pillier du dit second arc, appartient entièrement au dit sieur de Meslean et seront pareillement ses armes tant en bosse que en vitre, et au plus haut du dit pignon oriental par dehors sera mise une belle pierre bien taillée portant les armes de France et de Bretagne en bannière avec la couronne et les deux ordres mise en couleur de blason; et ne pourra aucun mettre ni escabeau ni tombes élevées ni basses au cœur sans l'express consentement des dites dame de Plæuc et de Meslean fors que le recteur de la dite paroisse*

pour lequel sera mis une pierre tombale au bas du marchepied du grand autel et a six pieds du dit autel, lequel applacement appartiendra au dit recteur seul pour être inhumé ou celui des prêtres quil voudra, décès leur advenant, et aux droits prohibitifs a tous autres est les dits cœur et chapelles ainsi batties, tous susdits ont consenti le demolissement du grand corps de la dite église pour estre rebatti au niveau du dit cœur, a condition que la dite dame de Plœuc aura devers le Septentrion au bas du chanceau de la dite église devant le crucifix vis & vis de l'autel de Saint Goulven et a pied du dit autel, un escabeau de trois pieds et demy de largeur et quatre de long ; et de deux pieds plus bas le dit sieur de Lezerec aura un escabeau de trois pieds de largeur, trois pieds et demy de long et les tumbes au dessous du dit escabeau ; et lautre coté vis-à-vis devers le Midy, le dit sieur de Meslean aura un escabeau auprès de l'aulel de Saint Pierre de la grandeur de trois pieds et demy de largeur et quatre de long ; et le dit sieur du Bois aura la plus haute fenestre au dit chanceau devers le Midy, y mettra ses armes et en la voûte au-dessous, tant en bosse que en vitre, au-dessous au bas de la dite voûte, pourra mettre un escabeau de pareille grandeur de trois pieds de largeur trois pieds et demy de long sans le pouvoir hausser plus avant que le coin du bas bout de la dite voûte, et aussi aura deux tumbes sous son dit escabeau ; et tous les autres fenestres du corps de la dite église seront garnis de vitres blanches et ne pourra aucun mettre ses armes sans le consentement de tous et pour le profit de l'église ; le tout ce que dessus quitte de rente fors que les sieurs de Meslean païra et continuera comme au passé pour le pain bénit, trois boisseaux froment mesure Saint-Gouesnou, sous les prières au prône, a la fabrique par an de rente et la dite dame de Kergroas la somme de cinq sols monnois et le dit sieur du Bois vingt sols monnois aussi de rente ; et moyenant ce les dite dame de Plœuc, sieur de Meslean, dame de Kergroas, sieur de Lezeret quittent tous droits qu'ils ont a présent tant en fenestre, escabeaux, tumbes, au bas de la dite église, et seront tenus les paroissiens et feront la mise des nouveaux édifices et remettra les dits vitres des dame de Plœuc, sieur Meslean, dame de Kergroas comme dit est sauf a se servir des pierres de taille et des ecussons vitres et autres étoffes des dites chapelles pour les employer au nouveau édifice, et au surplus les dits paroissiens distribueront au plus donnant et dernier enchérisseur toutes les autres tumbes du corps chanceau de la dite église n'estant pas avant ce jour arrenté a heure de prône et devant le dit sieur recteur, et ne pourra aucun noble les enchérir et sauf aux dits paroissiens contribuables qui ont avant ce jour des tumbes arrentes en la dite église, de les pouvoir avancer es le haut du dit chanceau a même rang qu'ils les ont a présent sous les mêmes rentes anciennes et avant que autres puissent enchérir ni aucun autre tumbes et applacement ; de tout quoi avons rédigé notre procès verbal par écrit, icelui fait délivrer par nos adjoint aux dits paroissiens a tous autres y dénommés pour leur servir valloir ou il appartiendra. Fait les dits jour et an que dessus sous nos signs, des procureur du roy et procureur fiscal, des dits dame de Plœuc, dame de Meslean, sieur du Froutyven [Jourdren], Lezeret, du Bois, les signes du dit sieur recteur, de maître Yves Helary curé de la dite paroisse, du dit Guivarh a la requête des dits autres paroissiens qui ont dit ne sçavoir signer, le sign du dit Lestobec, les contre marche du dit Jac qui ont pour les dits vieil et nouveau édifice ; en chacun cy attaché en deux peaux de nous parafe au milieu, de chacun des dits portraits sous le signe de nostre dit adjoint. »

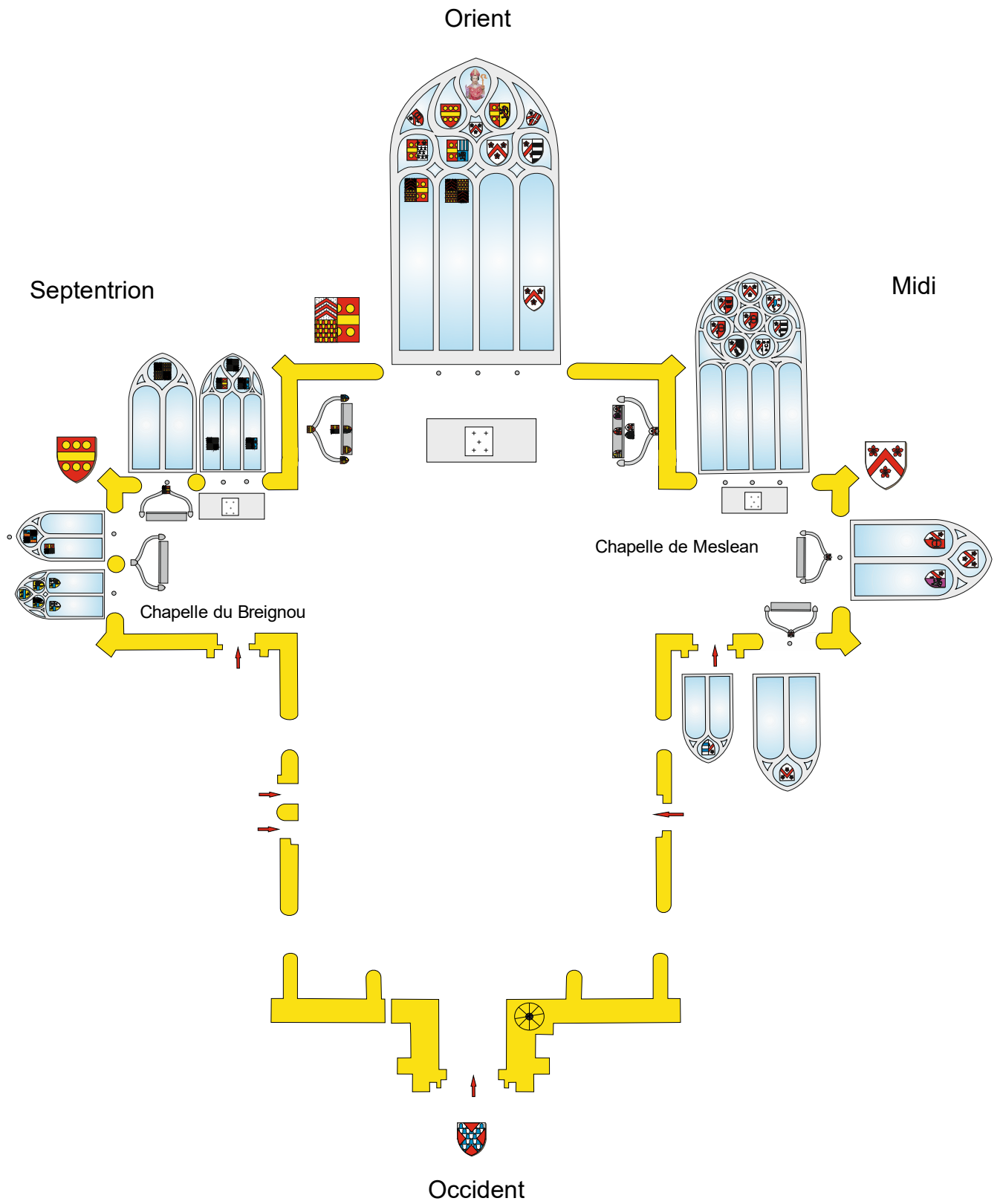
Fin des prééminences

La dalle funéraire de Guillaume Touronce



Dans le bas-côté nord, la dalle funéraire de Guillaume Touronce recteur de "Saint-Goueznou" représenté en ecclésiastique avec étole et chape, coiffé d'une barrette. La pierre est bordée de l'inscription : "CY+GITT+NOBLE+ET+VENERABLE+PERSONNE-MAISTRE+GVIL-LOME+ TOVRONCE+CHANOINE+DE+VANNES+ET+RECT-EVR : DE : SAINCT : GOV..." Ce prêtre, dont les armoiries illisibles apparaissent sur le monument, fut recteur de la paroisse de 1587 à 1620.

Plan supposé de l'église de Gouesnou en 1607



Les écussons visibles dans l'enceinte de l'enclos paroissiale en 2016.

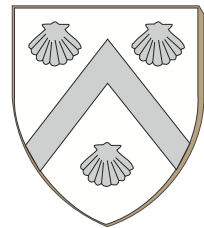
À l'intérieur de l'église



Sur le mur sud du chœur, ce petit écusson ancien mais endommagé lors des destructions de 1944, appartenait à **Guillaume de Touronce**, recteur de la paroisse de 1587 à 1620, il est le seul visible à l'intérieur de l'édifice, la tempête révolutionnaire ayant bouchardé tous les autres.



Dans transept côté sud, emplacement de l'ancienne chapelle de la maison de Mesléan, un écu, portant *un chevron accompagné de trois coquilles*, est sculpté au sous la poutre au niveau de la sablière. Il date de la restauration de l'église commencée en 1947, le même se trouve en vis-à-vis au-dessus de l'arc joignant la nef au chœur. À qui appartient ce blason ? Un généreux donateur ?



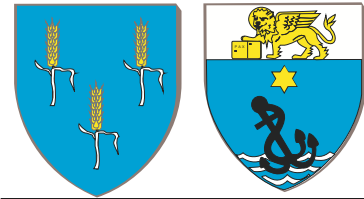
En vis-à-vis dans le transept nord, un écu porte le monogramme de Jésus.



L'extrémité de la sablière du chœur côté nord est terminée par la statue de Saint Gouesnou datant de la restauration de l'édifice, elle porte les armes de monseigneur de Neufville blasonnant *de gueules au sautoir de vair*.

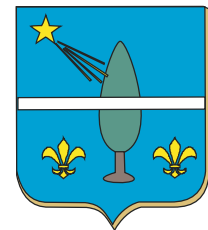


Les armes des Bretagne sont sur la sablière nord joignant la nef au chœur.



Armoiries officielles de Mgr Dubillard et du pape Pie X

La bannière de la Vierge Marie, exposée au fond de l'église, porte les écussons de Bretagne accompagnée à gauche de celui de monseigneur Dubillard évêque de Quimper et de Léon de 1899 à 1907 ; à droite est celui du pape Pie X dont le pontificat s'étend de 1903 à 1914. Ces deux personnages permettent de dater la fabrication de la bannière entre 1903 et 1907.



Armoiries officielles du pape Léon XIII

La bannière se trouvant à proximité est plus ancienne et en moins bonne état, dédiée à saint Michel, elle porte aussi trois écussons, au plus haut les armes de Bretagne surmonté d'une couronne ducale, à gauche l'écu surmonté d'une couronne de comte ayant pour meubles une croix chargée d'une balance est non identifié et celui de droite porte les armes du pape Léon XIII, régnant de 1878 à 1903.

Un ciboire porte des armoiries et une date du 8 octobre 1903. Les donateurs sont : **Guy, Marie, Joseph Le Beschu de Champsavin** demeurant à Laval, fils de feu Charles, Marie, Paul Le Beschu de Champsavin et de Louise, Marguerite, Marie de Cadaran, qui épouse le 8 octobre 1903 à Gouesnou, **Anne, Marie, Constance Gilard de Keranflech**, demeurant à Gouesnou, fille de Henry, Louis, Marie Gilard de Keranflech et de Gabrielle, Marie, Félicité Boëlle.

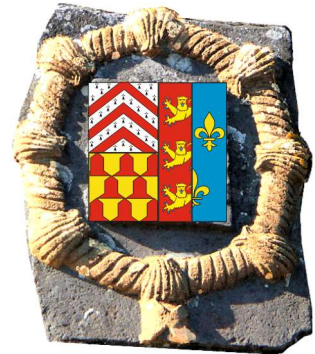


Guy Le Beschu de Champsavin, blasonne *gironné d'or et d'azur, de huit pièces, chaque giron d'azur chargé d'une étoile d'argent* ; son épouse **Anne Gillard de Keranflec'h**, blasonne *de gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir*.

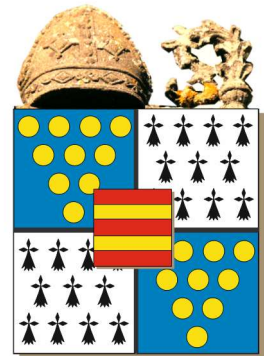
Sur les murs extérieurs de l'église



Au chevet côté nord-est, timbré de l'écu en bannière, entouré du collier de l'Ordre du roi dit aussi de Saint-Michel, représente l'alliance de **Vincent de Ploec** seigneur de Timeur et du Breignou avec la dame **Mauricette de Goulaine** Gravin de Coëtquénan vers 1570.



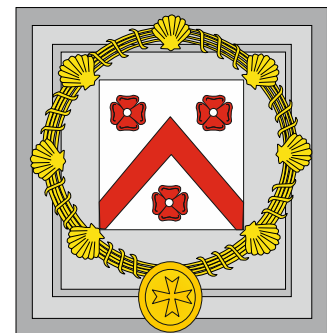
Le chevet timbré des armes de l'évêque **René de Rieux** (1613-1651), fut reconstruit de 1607 à 1615. La sablière du chœur portait avant 1944 deux inscriptions⁸ : du côté évangile, "CET. EDIFICE. FVT. FAICT. AV. TEMPS. DE MR. G. TOURONCE. RECT. 1615". - et côté épître, "F. PIELARS. FABRIQVE. E. GVEGVEN. LAN. 1615."



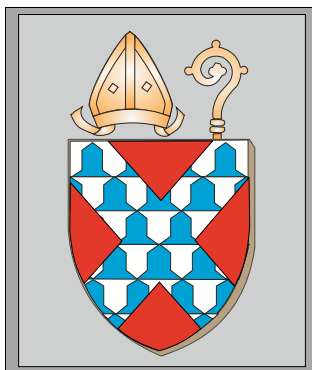
Cette écu écartelé aux 1et 4 *d'azur à dix besants d'or* qui est Rieux ; aux 2 et 3 sont les armes de *Bretagne*, Pierre épousa en 1431 Marie de Bretagne ; sur le tout, le comté d'Harcourt qui est *de gueules à deux fasces d'or*.



Toujours au chevet, coté-sud-est, l'écu en bannière entouré du collier de l'Ordre du roi appartenait à la famille **Rivoalen de Mesléan**



⁸ <http://diocese-quimper.fr/images/stories/bibliotheque/pdf/pdf-Couffon/GOUESNOU.pdf>



Les armes de **Mgr de Roland de Neufville**⁹ ne sont plus visibles, elles étaient placées sur la tour du clocher. Il fut évêque de Léon de 1562 à 1613. Son successeur Mgr de Rieux bénira la fin de la reconstruction du chœur de l'église



Armoiries dans le cimetière



La croix en kersanton dite du cimetière des nobles porte quatre écussons armoriés de la famille **Léau alias Deleau, de Leau** de Morlaix-Plougasnou et sa région.

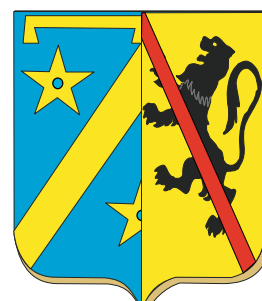
La partie haute provient du lieudit Croas ar Merdy en Plougasnou¹⁰ et fut rapporter à Gouesnou par Anne de Keranflec'h vers 1923.



Armes de Charles de Leau

Aux pieds du Christ, côté ouest, se voient les armoiries pleines de **Charles de Leau** : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes de même, chargé d'un lambel en chef*. La présence du lambel indique bien la branche cadette de Charles.

A l'opposé, à l'est, un écusson écartelé de l'alliance, vers 1600, de **Charles de Leau** avec **Marguerite de Kerret**, laquelle blasonne *d'or au lion morné de sable à la cotice de gueules*



Les écus d'alliance de Charles de Leau et Marguerite de Kerret vers 1600

⁹ J.J. LARTIGUE, *Dictionnaire & armorial de l'épiscopat français*, ICC, Paris, 2002, p 281, rep. [4033]

¹⁰ Société Archéologique du Finistère, SAF 1927, tome 54 - Pages 11 à 32

brochante sur le tout. Un second écu de la même alliance est placé à l'extrémité sud du croisillon, seul l'aspect change c'est un mi-parti **Leau-Kerret**.

L'écu sur le croisillon côté nord est un *mi-parti à un demi chevron accompagné d'un étoile en chef et d'une demie en pointe* qui est **Bernard de Leau**, en alliance avec sa seconde épouse **Amice de Quélen** de la branche du Dresnay¹¹ blasonnant de *cinq burelles onze pièces*. Il faut noter que cet écu ne porte pas de *lambel* (signe placé au chef des armes en forme de barre à trois pendants). De cette seconde union, naît le 20/09/1573 à Morlaix **Charles de Leau**, lequel épousera **Marguerite de Kerret** vers 1600, trois écus portent le petit lambel indiquant le rang de juveigneurie (cadet) de **Charles de Leau**.



Les armes d'alliance des parents de Charles

Cette ensemble indique **Bernard de Leau** et **Amice de Quélen** ont participé à la fabrication de ce calvaire à l'occasion du mariage de leur fils **Charles** avec **Marguerite de Kerret** vers **1600**.

Un peu d'histoire sur l'évolution du blason de Bernard de Leau

Bernard de Leau¹² issu d'une famille de libraire de Paris vint s'établir vers 1549 sur le Pont de Bourret de Morlaix. Il possédait une marque qu'il apposait sur ses ouvrages, c'était un écu soutenu par deux licornes et ombragé d'un arbre feuillu, l'écusson est chargé des lettres B. D. L. avec, au-dessus, le chiffre 4 « quatre » si commun dans les marques de l'époque, et au-dessous, la lettre O. Cette marque est connue par la publication « du mystère breton de sainte Barbe » dont il ne reste qu'un seul exemplaire connu et conservé au British Museum.



Une marque de Bernard de Leau



De Leau ancien 1538

Dans son armorial manuscrit de 1774, l'abbé Drillet de Penamprat décrit leurs anciennes armoiries ainsi : *d'azur à une hermine d'argent, soutenue en pointe de trois ondes de sinople*.

Bernard de Leau fut marié deux fois. Il épousa en premières noces Plézoue Robert (Ropartz), dame du Petit-Kervouran en Lanmeur qui lui donnera 11 enfants, Plézoue Robert trépassera en 1561. Est-ce à l'occasion de cette alliance que notre libraire devenu bourgeois de la ville prit de nouvelles armoiries comme un vrai noble ? Ses enfants et petits-enfants y croiront jusqu'en 1669, date de la réformation de la noblesse, dans l'incapacité de



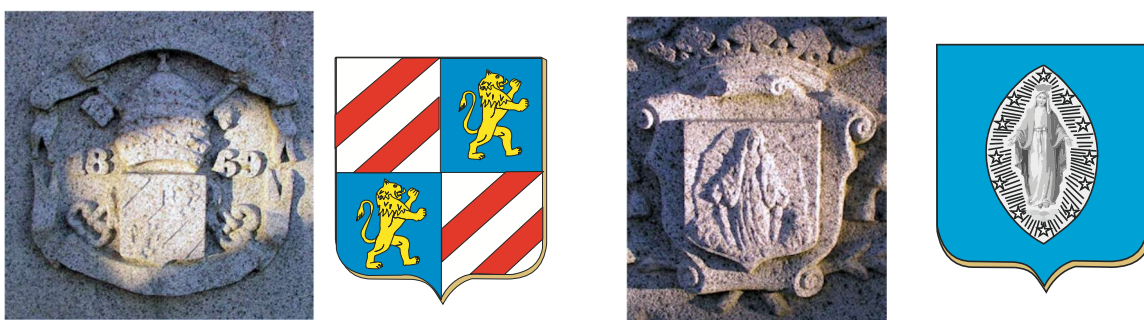
De Leau nouveau vers 1550

¹¹ J. Y. de QUELEN - *Généalogie de la maison de Quélen*, selon Dom Gallois - p. 82 <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17568651/6-genealogie-de-la-maison-de-quelen-jacques-youenn-de-quelen>

¹² Société Archéologique du Finistère - SAF 1927 tome 54 - Pages 11 à 32

produire une filiation de la plus que douteuse noblesse devant la Chambre de la Réformation, un arrêt de 1670 déclare **Yves de Leau de Kerbabu**, usurpateur et le condamne à une amende de 400 livres. Il meurt peu après en son manoir de Crechménory en Plougasnou. Jacques Le Diouguel, sieur de Kerozet, tuteur des enfants mineurs d'Alexandre de Leau, décédé en 1670, paiera 100 livres d'amende pour ses petits protégés. Les Leau avaient le droit d'avoir un blason mais en aucun cas de se prévaloir d'appartenir à la noblesse, même si les alliances étaient fréquentes avec celle-ci.

La seconde croix du cimetière datée de 1869 porte les armes à l'envers du **pape Pie IX** (1846-1878) et de **Mgr Sergent** évêque de Quimper (1855 -1871).



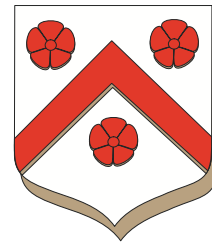
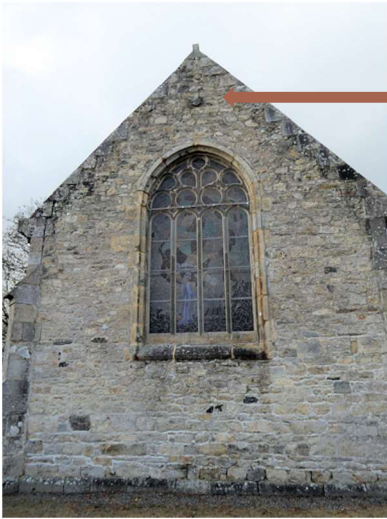
Le pape Pie IX et Mgr Sergent évêque de Quimper et de Léon

Sur le portique en arc de triomphe de l'enclos paroissial on trouve les armoiries de **Mgr Nouvel de La Flèche** évêque de Quimper et de Léon (1872-1887) blasonnant : *parti: d'azur à la croix patriarcale de sable, plantée sur un mont de 3 coupeaux d'or, au mot PAX brochant de gueules - 2) d'argent au pin terrasse d'azur soutenu par 2 cerfs de gueules, ramés de sable ; devise: In visceribus jesu christi.*



Le premier parti à la croix patriarcale est inspiré des armes du pape de son enfance **Paul VII** régnant de 1800 à 1823, le second étant celui de sa famille d'origine qui est Nouvel de La Flèche.

La chapelle sainte Anne



La chapelle sainte Anne, anciennement nommée Notre Dame de Lorette¹³, est datée du XVII^e siècle, déplacée et reconstruite au XIX^e, elle est située au sud-est du cimetière. Un écusson en pierre de kersanton aux armes de Rivoalen de Mesléan orne le haut du pignon est.

Autres écus armoriés à l'extérieur de l'enclos paroissial

¹³ A. BOSSARD & Les Amis du Patrimoine, *Gouesnou d'hier à aujourd'hui*, 2015, Cloître Landerneau.

La fontaine

Une enceinte carrée garnie de banquettes en pierre



Trois écussons ont orné la fontaine monumentale de la fin du XVI^e siècle, placé au plus haut, une pierre ayant reçu des armoiries impossibles à identifier, la Révolution l'ayant bouchardé avec soin. En de dessous une autre pierre dont la fasce est partiellement conservée accompagnée de trois emplacements de meubles burinés, l'ensemble fait penser à la famille de Gouzillon sans pouvoir l'affirmer.





Plus bas dans une niche à fronton, la statue en pierre représentant saint Gouesnou porte les armes de **Roland de Neufville**, évêque de Léon de 1562 à 1613.

Manoir de Mesléan



La façade du manoir de Mesléan arbore un écusson mi-parti en bannière, entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il s'agit de l'alliance de **Jean Rivoalen** de Mesléan, fils de Jérôme et d'Isabelle de Lanuzouarn, et **Marguerite Barbier**¹⁴ de Lescoët, fille de Louis Barbier et de Françoise de Morizur, mariés avant 1600.

¹⁴ LOUIS LE GUENNEC, *Les Barbier de Lescoët*, Les Amis de Louis Le Guennec, Quimper, 1991, p. 59.

Michel Mauguin

Mail : michel2.mauguin@orange.fr

02/12/2016

Remerciements à Monique Le Beux et à Daniel Crouan

À Mr Charles Bruneau, pour avoir redonné les bons parents à

Marie de Kergroadez, fille de Robert III et d'Ysabeau du Quélennec et non d'Anne Du Chastel

Document modifié : le 06-02-2022